

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

HAUTE-LOIRE

Commune de Rosières

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 décembre 2022

Délibération n°3

NOMBRE DE MEMBRES		
En Exercice	Présents	Volants
19	15	18

Date de la convocation :
30 Novembre 2022

L'an deux mille vingt deux, et le 09 décembre à 20h, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Fanny SABATIER

Présents : Tous les membres en exercice sauf M. Jean Bernard CIVET ayant donné procuration à Mme Fanny SABATIER, M. Roland GÉRENTON ayant donné procuration à M. Georges BARRIER, M. Serge GIDON ayant donné procuration à Mme Marie-Bernadette MATHIAS

Absente : Mme Catherine GARDES

Mme Améline PICHON est nommée secrétaire de séance.

**Objet de la délibération : DEMANDE D'AUTORISATION D'ENCAISSEMENT DES
REMBOURSEMENTS DE FOURNISSEURS**

Madame le Maire demande l'autorisation d'encaisser toute somme dont les fournisseurs sont redevables pour le remboursement des avoirs liés aux opérations diverses avec la commune.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et décide d'autoriser les encaissements.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Les signatures sont au registre.

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le

.....

du

Fanny SABATIER
Maire

